

ATTESTATION DE TYPE COMMISSION D'EXPERTISES-TYPES DE VHC. A MOT.

Catégorie Voiture automobile légère (Licouline commerciale)	Marque RENAULT	Désignation du type / Signe de reconnaissance R 1101 - DOMAINE	Ordre de type N° 1928
---	--------------------------	--	---------------------------------

Moyens de reconnaissance du type "R 1101" sur face int. droite aile avant sur plaquette forme losange. *)
 N° de châssis frappé A droite sur face int. aile avant sur plaquette constructeur forme losange.
 N° de moteur frappé A droite, sur partie sup. carter moteur, sous collect. échappement sur plaquette.
 Constructeur du châssis) Régie nationale des Usines RENAULT, 8-10 Av. Emile Zola, BILLANCOURT (F)
 Constructeur du moteur)

MOTEUR	CHASSIS	CARROSSERIE
Marque et type RENAULT Etendard 671-1	Nombre d'essieux 2	Constructeur RENAULT, BILLANCOURT
Genre En ligne, O H V	Entrainement sur roues arrières	Genre / Forme Licouline commerciale
Carburant Benzino	1. Frein A pied: Hydraulique, à tambours, sur toutes les 4 roues.	(Station Eagon) 4 + 1 arr.
Nombre cyl. 4 Temps 4	2. Frein A main: Mécanique, à tambours, à câble, sur roues arrières.	Nombre de pièces ass. Total 5 - 6
Alésage 88 mm.	3. Frein ---	Avant 2-3 Moteur - Arrière 3
Course 88 mm.	Frein de remorque ---	Nombre de pièces debout -
CV. impôt 10,903	Direction A gauche - A vis globique et galet tournant	Four moteurs: Siège arrière -
Cylindres totale 2141 cm³	Crochet de remorque ---	Sièges -
CV. frein 77 (SAE)	Nombre de vit. avant 4 (4ème = Surmultipliée)	
Rafroidissement Eau	Vit. en 1 ^{re} vit. 35 en prise dir. 135 km/h	
Empl. du moteur A l'avant		

POIDS ET PNEUMATIQUES	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler	kg.	kg.	— kg.
Capacité de charge du châssis (art. 11 RE)	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti par le fabricant (1)	kg.	kg.	2100 kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	710 kg.	630 kg.	1340 kg.
Charge utile .. y compris occupants (1)	kg.	kg.	550 kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion / remorque)			— kg.
Pneumatiques: Dimension (1) 165 x 380 MICHELIN Pilote			simples / ZZZZZZ
Capacité de charge (par pneu 560 kg.)	par essieu 1120 kg.	1120 kg.	

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

6 Volt

Phares: Marque

(2, feux stationn. lateraux

Feux de position (2, dans les phares 5 H

Feux stop 2, combinés avec feux rouges 15 H

Indicteurs de direction: syst. 4, cilligot, avec l'apc-téolo

Avertisseur 1, électrique (2 tons)

Rétroviseurs: 2, à gauche ext. et à l'intérieur.

C I B I E

Syst. antibloquants Appuies Bilux à cullier 45/36 H

Feux rouges 2, combinés avec feux stop 4 H

Eclairage du No de contr. 2, centre hayon inf. 2 x 4 H

AV = Sous les phares (blancs) 15 H

Emplacement AR = S/montants arr. portes lat. arr. (blancs

Essui-glace 2, électriques / vers l'av./rouges vers l'arr.)

DIMENSIONS

Volo { avant

arrière

Longeur hors-tout AV. 1750 AR.

Empatement

Longeur hors-tout

Hauteur (non charg)

Garde au sol

Porte à faux, arrière

Crochet de remorque (haut. dep. sol)

Crochet de remorque (porte à faux)

Diamètre de breguqe ext. gauche

Diamètre de breguqe ext. droite

1400 mm.

1400 mm.

1700 mm.

21800 mm.

41700 mm.

1595 mm.

160 mm.

1400 mm.

mm.

11,05 m.

10,80 m.

Dim. inférieures

Longeur du pont de charge

Longeur du pont de charge

Hauteur intérieure

Haut. du pont dep. le sol

Ridotas (hauteur)

Porte à faux surface chargement

750 cm

mm.

580 mm.

950 mm.

950 mm.

11680 mm.

Lieu et date de l'expertise-type

Gendve, le 5.6.1956.

La commission d'expertises-types

OBSERVATIONS

(*) Désignation "DOMAINE" à droite sur aile avant et à l'arrière sur hayon inférieur. Désignation "671-1" sur plaquette noteur avec indic. aiséage et course.

Mesure du bruit: A 7 à latéralement

Au régime max. d'utilisation (4100 t/p.) = 80 phono

A double pot et tuyau horizontal vers l'arrière, orifices avec coquille derrière pare-chocs sur côté gauche.

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (sel. cas)

1) Charges utiles: Doit être abaissée à 550 kg. Y compris les occupants en raison de la garantie de charge des pneumatiques qui, selon garantie MICHELIN du 30.4.1956, ne dépasse pas 1120 kg. par essieu.